

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010  
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Assistance aux déploiements des logiciels libres - Appel d'offres ouvert - Scénario A - Autorisation de lancement et de signature**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'apparition de solutions informatiques basées sur les logiciels libres constitue une opportunité dont la CUB doit savoir se saisir tout en maintenant la qualité et la continuité de service qu'elle offre actuellement. Les objectifs du recours à ces solutions peuvent s'apprécier sur plusieurs axes d'analyse :

- en ce qui concerne l'axe financier, le modèle économique du logiciel libre qui transfère, au moins pour partie, la rémunération des prestataires par la licence d'utilisation des logiciels au profit de paiement de services autour des logiciels (paramétrage, support, développement) semble être de nature à faire diminuer les coûts inhérents à l'usage du système d'information;

- sur l'axe technique, la communauté libre a produit des logiciels de très grande qualité qui, dans certains domaines, sont même devenus des standards du marché. La veille sur ces sujets et l'ouverture de notre architecture informatique à ces technologies, lorsqu'elles sont pertinentes dans notre contexte, constitue un impératif pour la CUB pour disposer d'une infrastructure ouverte et conforme à l'état de l'art;

- et enfin concernant notre indépendance, le modèle économique propriétaire ainsi que l'utilisation de formats de données non publiés conduisent souvent à verrouiller la concurrence sur les prestations liées à un logiciel. Seuls le détenteur de la licence et ceux avec lesquels il a passé des accords sont à même de proposer des services (paramétrage, support, développement) autour du logiciel. Le modèle libre permet, en théorie, de choisir son prestataire et d'en changer régulièrement et donc à la fois de faire baisser les coûts et de se prémunir contre la disparition d'un acteur économique.

Partant de ces constats et de l'arrivée à échéance des contrats qui nous liaient à la société Microsoft, La CUB a lancé en 2009, une étude pilotée par les élus en charge du schéma directeur informatique sous la présidence de Mme Laure Curvale. Cette étude a été conduite dans l'objectif de définir un plan d'action volontariste vers les logiciels libres. Elle a abouti à la validation d'une liste de projets à échelonner sur les 3 années à venir. Ces projets concernent le remplacement de la suite bureautique actuelle, Microsoft Office, par la suite Open Office, l'utilisation de la base de données libre Mysql en complément d'Oracle et le recours, lorsque cela est pertinent, à des logiciels métiers libres comme The Gimp (outil

de retouche d'images), Scribus (publication assistée par ordinateur)...Par ailleurs une étude sur l'évolution du poste informatique CUB va étendre notre réflexion vers l'utilisation du système d'exploitation Linux.

Ces projets de migration et notamment celui concernant la suite bureautique vont avoir un impact fort sur la pratique quotidienne des utilisateurs car la suite Microsoft Office est utilisée à la CUB depuis 12 ans. Aussi, pour faciliter la transition, tirer profit au mieux des avantages des nouveaux logiciels et assurer le support et la maintenance de ceux-ci, il est nécessaire, comme cela avait été décidé lors de l'étude, de lancer un marché public afin de recourir à l'assistance d'un partenaire expérimenté sur ces sujets. Cette assistance permettra, associée à un soutien fort des élus et des membres de la direction générale, d'entraîner l'adhésion des utilisateurs au choix des logiciels libres et d'en assurer la pérennité.

Le périmètre de l'assistance envisagée recouvre 3 domaines principaux :

- L'accompagnement des utilisateurs au travers de sessions d'information généralistes ou plus ciblées auprès d'utilisateurs référents, d'une assistance personnalisée à la migration pour des personnes ayant une utilisation avancée des outils bureautiques. Le prestataire aura aussi en charge l'animation d'espaces thématiques sur l'Intranet communautaire ainsi que la rédaction d'une charte bureautique permettant d'optimiser l'utilisation des nouveaux outils ainsi que de faciliter la migration. La formation de l'ensemble des utilisateurs aux nouveaux outils ne fait pas partie de ce marché car elle est comprise dans le périmètre d'un accord cadre sur les formations bureautiques géré par la Direction des Ressources Humaines.

- L'assistance technique aux déploiements nécessaire pour assister la DSI dans la migration du patrimoine documentaire existant vers les nouveaux outils. Cette prestation comprend aussi l'expertise technique sur les outils à installer permettant d'intégrer au mieux les nouveaux outils dans notre architecture technique existante.

- Et enfin, ce marché prévoit les prestations nécessaires au support et à la maintenance corrective et évolutive des outils installés. Le volet support permettra d'absorber l'augmentation du besoin d'assistance auprès des utilisateurs pendant la phase de migration inhérent à tout changement d'outil puis d'assurer pour une durée de 4 ans la maintenance. Cette prestation de maintenance inclut la réversion des évolutions réalisées pour notre compte aux communautés correspondantes comme cela est d'usage dans le respect des principes du logiciel libre.

Les estimations financières pour ce marché d'une durée de 4 ans sont les suivantes :

Prestation 1 : Accompagnement des utilisateurs : 77 000 € HT maximum

Prestation 2 : Assistance technique aux déploiements : 72 000 € HT maximum

Prestation 3 : Support et maintenance : 146 000 € HT maximum

Soit un total de 295 000 € HT

La dépense résultant du marché sera imputée au budget principal des exercices 2010 à 2014 : Chapitre 011 – Compte 6288 – CRB R300 – Fonction 0201

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette opération, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- lancer une procédure de type appel d'offres ouvert pour un marché à bons de commande avec un maximum de 300 000 € HT
- approuver le projet de dossier de la consultation consultable à la DSI – Hôtel de Communauté – Bâtiment bas, 1er étage
- autoriser M. le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des marchés Publics, et notamment ses articles 33 et 57 à 59,

VU les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

VU l'avis de la Commission Fonctionnement et Administration Générale du 22 juin 2010,

ENTENDU le rapport de présentation.

CONSIDERANT :

Que pour permettre le déploiement des logiciels libres à la CUB, il est nécessaire de recourir à l'assistance d'un partenaire expérimenté par le biais d'un appel d'offres ouvert européen.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Le projet de dossier de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

ARTICLE 2:

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**ARTICLE 4:**

Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

**ARTICLE 5 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal des exercices 2010 à 2014 : Chapitre 011 – Compte 6288 – CRB R300 – Fonction 0201

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 21 JUILLET 2010</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2010</b></p>
---

M. MICHÈLE ISTE